

Recherches sociographiques



Le discours sur la nation

Gilles Bourque

Volume 38, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057157ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057157ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bourque, G. (1997). Le discours sur la nation. *Recherches sociographiques*, 38(3), 532-536. <https://doi.org/10.7202/057157ar>

nous sommes victimes d'une situation conflictuelle (un pluralisme conflictuel) trop profondément enracinée.

Ignaki OLAZABAL

*Département d'anthropologie,
Université de Montréal.*

LE DISCOURS SUR LA NATION

Gilles BOURQUE

Je voudrais souligner dès le départ la pertinence des commentaires précédents qui découlent, à l'évidence, d'une lecture attentive et éclairée des ouvrages qui font l'objet de cette table ronde. Je ne saurais réagir que de façon allusive et nécessairement éclatée aux nombreuses questions soulevées.

L'intervention de Claude Bariteau me permettra d'abord d'éclaircir une ambiguïté qui paraît surgir de la lecture de la conclusion de notre ouvrage. Nous écrivons : « La question nationale québécoise ne peut se suffire d'un accommodement particulariste fondu dans l'identité nationale de la citoyenneté canadienne. Si c'était le cas, nous n'hésiterions pas à soutenir la souveraineté pleine et entière du Québec. » (P. 317.) Bariteau écrit à ce propos : « Qu'est-ce qui leur permet de dire que ce n'est pas le cas, car, pour moi, c'est bien le cas. »

Pour lever cette ambiguïté, il faut situer les deux phrases qu'a retenues Bariteau dans le cadre plus large de la discussion qui fait l'objet de la conclusion de notre ouvrage, c'est-à-dire celle des solutions politiques susceptibles de résoudre la question du Québec et qui, selon nous, ne sauraient reposer que sur la reconnaissance d'une nation québécoise distincte. Si, au contraire, le reste du Canada voulait continuer à se suffire d'un « accommodement particulariste » (par exemple après un oui au référendum), « si c'était le cas, nous n'hésiterions pas à soutenir la souveraineté pleine et entière du Québec », plutôt que l'idée d'une union fédérale de deux États associés que nous proposons à la toute fin de l'ouvrage. C'est sans doute l'ambiguïté autour de ce fameux « Si c'était le cas » qui amène Bariteau à écrire ailleurs : « Pour Schwimmer, contrairement à Bourque et Duchastel, l'idée d'un éventuel partenariat entre deux États nationaux égaux ne saurait se concrétiser dans le cadre de la Constitution de 1982. » Nous sommes, au contraire, parfaitement d'accord avec Schwimmer. Il n'y aura pas de solution politique durable au Canada sans que la Constitution de 1982 ne soit remise en question.

Ignaki Olazabal soutient pour sa part que l'affirmation de l'idéologie nationale de la citoyenneté particulariste que nous avons repérée dans les débats constitutionnels correspondrait à une « vision théorique des choses... partiellement contredite par la praxis ». Selon lui, le Canada anglais serait encore régi « par une culture normative... qu'on a déjà appelée l'angloconformité ». Nous ne prétendons nullement que « l'angloconformité » soit disparue presque par magie. Nous avançons cependant que la conception particulariste de la citoyenneté qui s'est affirmée au Canada opère sur elle un travail de sape qui tend à la transformer en toute autre chose que l'on pourrait peut-être appeler une « américanoconformité ». Pierre Elliott Trudeau ne proclamait-il pas dans *Le temps d'agir*, en 1978 : « Notre éthique est nord-américaine. »

Nous aurions, d'autre part, épargné le nationalisme québécois. À vrai dire, une telle remarque m'étonne à plusieurs titres. Nous avons, à plus d'une reprise, souligné l'ambiguïté du nouveau nationalisme québécois qui s'affirme à partir des années 1960. Nous avons, par exemple, signalé cette propension à amalgamer les notions de nation et de société québécoises. Par ailleurs, le fait que, dans la conclusion de notre ouvrage, nous insistions sur le caractère multinational et pluriculturel de la société québécoise et que nous proposons la construction d'une communauté politique supranationale, sur la base d'une union confédérale (Canada-Québec), suffit à démontrer que nous n'avions l'intention d'épargner qui ce soit.

Il est vrai que nous ne partageons en aucune manière la perspective analytique qui paraît inspirer les remarques d'Olazabal sur le Québec. Je n'insisterai que sur l'essentiel. On ne peut d'abord comparer terme à terme nationalisme français et nationalisme québécois. Dans le premier cas, nous sommes face à une nation dominante dont l'ouverture universaliste demeure liée à une visée ethnocidaire, pensée et réalisée depuis la Révolution française. Dans le second cas, le nationalisme renvoie aux résistances des membres d'une nation dominée et il implique, par définition, la défense et la proclamation d'une différence culturelle. Cette affirmation d'une contre-identité nationale (les Québécois, les Catalans, les Écossais, les Irlandais...) conduit-elle invariablement à la promotion d'un nationalisme ethnique, comme Olazabal semble le laisser entendre ? L'interprétation, par exemple, qu'il propose d'une citation de Gérard Godin mériterait d'être longuement discutée, aussi bien sur le plan théorique qu'en fonction de l'histoire du nationalisme québécois. Cette citation qui présente la société québécoise comme la somme de la nation et des communautés culturelles, loin d'être inspirée d'une visée étroitement ethnociste, me paraît témoigner d'une étape dans un long processus de « désethnicisation » du nationalisme québécois. Ce travail a consisté à « séparer » les notions de nation et de société, de telle sorte que le Québec puisse être pleinement reconnu comme une société multinationale et pluriculturelle. De plus, je ne crois pas que l'essentiel des débats sur la question nationale au Québec renvoie actuellement à une opposition entre nationalisme ethnique et nationalisme civique. Tout au contraire, la discussion porte plutôt sur la nature du nationalisme civique qu'il paraît légitime de promouvoir en cette fin de siècle. À l'encontre d'un nationalisme jacobin qui survalorise l'idée d'une

citoyenneté intégrative, négatrice de l'hétérogénéité (et qui, précisément, confond société et nation), devrait s'affirmer, et s'affirme, un nationalisme axé sur la promotion d'une citoyenneté pluraliste, apte à construire une culture politique québécoise commune sur la base de la pluralité des identités.

Olazabal demande enfin en quoi Duchastel et moi pouvons être assurés que les premiers ministres pèsent leurs mots et que les citoyens adhèrent aux représentations des identités qui leur sont proposées. Les locuteurs pensent-ils, les récepteurs entendent-ils ? Il s'agit là d'une énorme question à laquelle il m'est impossible de répondre dans l'espace qui m'est imparti. Qu'il me suffise de souligner que nous croyons avoir établi que les débats constitutionnels contribuent à la production et à la transformation des références identitaires au Canada. Il nous semble, d'autre part, légitime d'avancer que cette transformation de la représentation des acteurs sociaux, qui survient dans le processus de constitutionnalisation des enjeux et des luttes politiques au Canada, contribue à la crise actuelle de la forme du régime fédéral en faisant de la négativité le principe des rapports entre les groupes sociaux.

Avant d'aborder les importantes questions que soulève Nicole Laurin dans sa dénonciation de la dérive actuelle de la sociologie, on me permettra de réagir à une remarque dont la discussion renvoie bien davantage à *La société libérale duplessiste* (BOURQUE, DUCHASTEL, BEAUCHEMIN, 1994) qu'à *L'identité fragmentée*. Nicole Laurin écrit : « Pour ces... auteurs, l'Église demeure toujours, dans la modernité, une institution de la sphère privée. Elle ne peut être présentée, par définition, dans les lieux du politique. » Il s'agit là d'une lecture incorrecte aussi bien de la perspective théorique que nous mettons en œuvre dans nos travaux que des analyses empiriques que nous proposons. La modernité politique se caractérise, selon nous, par la distribution des institutions sociales (et donc des rapports de pouvoirs) en deux sphères séparées, privée et publique. Or, nous n'avons nulle part soutenu que la sphère privée était non politique et que le politique se limitait aux institutions de la sphère publique. Bien au contraire, nous croyons que le privé est tout aussi politique que le public. Voilà d'ailleurs pourquoi (en retenant les mandements des évêques) nous avons tenté de montrer comment la parole de l'Église catholique participe directement à la production du discours politique dominant au Québec durant les années 1940 et 1950. Bien plus, sur la base de cette approche théorique et analytique, nous avons soutenu que, depuis le milieu du XIX^e siècle, l'histoire du Québec relevait de la modernité politique, en région, en pays catholique et en situation de domination nationale. À défaut d'être moins simple et tranchée que la dichotomie société moderne - société traditionnelle, une telle perspective nous semble plus respectueuse de la complexité des processus sociaux qui se développent durant la période.

Je suis par ailleurs assez sympathique à cette sorte de cri d'alarme que lance Nicole Laurin et dont on pourra trouver une manière d'équivalent dans une note du dernier livre de Jocelyn LÉTOURNEAU, *Les Années sans guide* (1996). Cette passion de plus en plus répandue pour le lien social, le contrat, l'identité, la communauté, le local et le régional, l'inclusion et l'exclusion, ne nous ferait-elle pas glisser vers une conception de plus en plus molle de la sociologie qui, à terme, la travestirait en une

sorte de philosophie et de théologie mondaines ? Nicole Laurin n'a pas tort de craindre qu'à la faveur d'une telle mouvance soit emporté ce qui a toujours constitué l'essentiel du travail sociologique, soit le dévoilement des rapports de force, d'exploitation, de domination et d'oppression. On pourra, par exemple, écrire les plus belles pages sur le dynamisme des communautés locales et de l'économie sociale, sur la reconstruction du lien social et le développement de l'État « partenaire », tant et aussi longtemps que l'on ne considérera pas, en même temps, le fait qu'à l'échelle mondiale s'est réaffirmée la dictature du capital grâce au travestissement des institutions de Bretton Woods, la pratique sociologique risque de s'abîmer en de pieuses remarques sur la nécessité de la solidarité et en la réinvention de ce que LE PLAY appela jadis le patronage (économique, politique et social).

Cela dit, je ne crois pas que, sous le prétexte de la nécessité d'un retour de balancier, il faille jeter le bébé avec l'eau du bain en niant en bloc la pertinence d'un très grand nombre de travaux théoriques et empiriques rédigés depuis une quinzaine d'années. Je suis à tout le moins en désaccord total avec Nicole Laurin lorsqu'elle écrit : « Identité et communauté sont des fictions, des illusions, le voile des rapports sociaux existants ». La fiction, l'illusion, le voile, voilà des notions qui me rappellent de vieux débats. Et puisque nous y sommes revenus, je me permettrai de souligner qu'elles renvoient à une conception prémarxiste de l'idéologie, du discours et du symbolique. Quand MARX, par exemple, écrit que l'idéologie se donne comme un reflet inversé des rapports réels, on peut à tout le moins commencer à penser que le fait même de cette inversion représente un travail du symbolique qui contribue *réellement* à la reproduction des rapports d'exploitation et de domination. Pour faire court, Duchastel et moi considérons que le discours constitue un objet réel qui participe à la production des rapports de pouvoir et de domination comme le autres « aspects » de la réalité sociale. En d'autres termes, il n'existe pas de rapports « réels » qui ne soient en même temps symboliques et l'analyse du discours peut tout aussi bien concourir à la compréhension de la société que la reconstruction des histoires de vie ou l'étude du mouvement des capitaux.

Après avoir rappelé que l'évolution du fédéralisme canadien doit être expliquée en fonction des rapports entre les groupes d'intérêts, économiques et politiques, Nicole Laurin écrit : « À trop axer le débat national sur l'ethnicité, pour l'amplifier ou le désamorcer, on oublie le fond. » Cette dichotomie entre de vains, sinon de sots débats sur la nation et la matérialité du fond des choses ne me paraît pas des plus heureuses. Je conviens parfaitement que l'analyse de l'histoire du fédéralisme renvoie, entre autres choses « fondamentales », à l'évolution et à la transformation des rapports d'intérêts entre la grande bourgeoisie canadienne et la bureaucratie fédérale d'une part et, d'autre part, les bourgeoisies et les notables régionaux. Cependant, je ne crois pas que ce rappel soit d'une grande utilité quand il s'agit d'analyser la production et la transformation des identités dans les débats constitutionnels canadiens, depuis 1941. Nous avons cru beaucoup plus pertinent d'insister (parmi les conditions extradiscursives de production du discours) sur les rapports qui se tissent entre la production des identités et la mutation de la forme (ou du rôle) de l'État. Or, à ce niveau, il faut retenir que ce n'est que durant la

deuxième moitié des années 1950 que la grande bourgeoisie canadienne adhère pleinement au passage à l'État-providence, pourtant pensé au Canada depuis le Rapport Rowell-Sirois. De la même manière, la stratégie trudeauiste de mise à mort du nationalisme québécois qui s'amorce durant les années 1960 et débouche en 1982 sur la formulation d'une idéologie nationale canadienne centrée sur la promotion d'une citoyenneté particulariste, cette stratégie ne saurait en aucune façon être considérée comme le projet, seul et unique, de la bourgeoisie canadienne et de la bureaucratie fédérale. Il y eut de Pearson à Mulroney (pour ne nommer que ceux-là), plusieurs contre-projets et d'autres seront probablement formulés qui auraient pu et pourraient tout aussi bien servir les mêmes intérêts.

Nicole Laurin souligne enfin que, selon notre collègue Gilles GAGNÉ, l'allusion de Jacques Parizeau à l'argent, le soir même du référendum, « visait peut-être une certaine classe dont la conscience, selon Marx, ne reflète que les besoins du capital ». On me permettra peut-être de considérer que mes estimés collègues ne visent eux-mêmes que de façon fort allusive la réalité des rapports réels. Jacques Parizeau ciblait, en effet, très clairement les représentants québécois francophones de la grande bourgeoisie canadienne (par exemple, les dirigeants de Bombardier) qui ont mené une lutte acharnée contre le projet de souveraineté-partenariat durant la dernière campagne référendaire.

On pourrait même poursuivre beaucoup plus loin la recherche du fond des choses dans ce fameux discours de Jacques Parizeau. L'ex-premier ministre n'a-t-il pas aussi affirmé en faisant allusion au mouvement souverainiste : « dites-vous que c'est cette solidarité... entre les syndicalistes et les PME qui, à toutes fins pratiques, nous font vivre. C'est entre vous, les artistes et les étudiants, les syndicalistes et les patrons, les chômeurs et ceux qui travaillent ». Cet extrait du discours de Jacques Parizeau ne permet-il pas de confirmer ces analyses sociologiques qui, durant les années 1970 et 1980, présentaient le Parti québécois comme un parti voué à la construction, sur une base nationale, d'une alliance entre la bourgeoisie (régionale) québécoise, la nouvelle petite bourgeoisie et le mouvement ouvrier ? À titre de voile des rapports sociaux, le discours paraît à tout le moins taillé dans une étoffe fort transparente.

Gilles BOURQUE

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*
